



BTS Assistant Technique d'Ingénieur

[Lien vers France Compétences](#)



CODE RNCP

37561

**NOM
CERTIFICATEUR**

**MINISTRE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE**

**Date de publication
de la fiche**

15/05/2023

**Date d'échéance de
l'enregistrement**

31/08/2028

• PUBLIC

Être âgé.e de moins de 29 ans (sauf, si le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.)

• PRÉREQUIS

Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un niveau 4

• MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Selon les modalités définies par PARCOURSUP¹.

Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'alternance.

Début de la formation septembre

Délais : article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. »

Autre possibilité : nous contacter

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue, le/la jeune sera capable de :

- Assurer les liaisons entre les différents partenaires scientifiques, techniques, commerciaux d'un projet industriel sous la direction d'un ingénieur ou d'un cadre
- D'exercer les fonctions suivantes :
 - Études : actualiser une documentation, mettre à jour une base de données, rédiger un cahier des charges, concevoir ou modifier une solution technique
 - Organisation des projets : préparer les réunions et en faire la synthèse, diffuser l'information,
 - Recherche et développement : mise en place d'expériences de laboratoire, réalisation d'essais et de mesures, compte rendu d'expérimentation, participation à la veille technologique de l'entreprise
 - Autres activités possibles : gestion de production, gestion commerciale, actualisation des dossiers de maintenance.

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence professionnelle dans le secteur de la production industrielle, en licence sciences et techniques pour l'ingénieur, en classe préparatoire ATS pour entrer dans une école d'ingénieur ou école spécialisée.

Le titulaire du BTS peut être technicien en bureau d'études, bureaux de méthodes, services d'essais recherche développement, travaux neufs, services de production, services commerciaux.

Le diplômé occupe des postes d'organisation, de suivi ou de gestion de la production dans les industries de la mécanique, de l'électronique, de l'électrotechnique, de l'automatisme et de l'informatique industrielle. Accès à la classe préparatoire d'ingénieur ou licence.

UFA BAUDIMONT - ARRAS



ORGANISATION DE LA FORMATION

• MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports Théoriques et pratiques – Enseignement général et Professionnel – Mise en situation professionnelle

• MODALITÉS D'ÉVALUATION

Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau 5
Epreuves d'examen ponctuelles – épreuves écrites, orales et de mises en situation professionnelle

Le référentiel de certification du BTS est organisé en unités constituées d'un ensemble, cohérent au regard de la finalité du diplôme, de capacités, savoir-faire, compétences et savoirs. Une unité correspond à un bloc de compétences mentionné au 1° du II de l'article L. 6323-6 du code du travail.

Quelle que soit la forme d'examen choisie, globale ou progressive, les candidats préparant le brevet de technicien supérieur dans le cadre de la formation professionnelle continue ou dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience reçoivent, pour les unités du diplôme préparé qui ont fait l'objet, au titre de la session en cours ou dans les cinq années précédentes, d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, y compris si elles ont été obtenues par la voie scolaire ou par la voie de l'apprentissage, une attestation délivrée par le recteur reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme.

• NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 – maximum 28

• DURÉE DE LA FORMATION

1350 heures en centre (pour un parcours normal) échelonnées sur 24 mois (possibilité d'adaptation de parcours selon la situation)

• PROGRAMME

Français
Langue vivante étrangère 1
Mathématiques
Sciences Physiques
Etude d'un système pluri technologique
Etude des spécialisations générales d'un système pluri technologique
Vérification des performances mécaniques et électriques d'un système pluri technologique
Epreuves professionnelles de synthèse
Réalisation d'une activité professionnelle en relation avec une entreprise
Présentation du rapport de stage / professionnel
Mesure et/ou contrôle à caractère industriel.

• TARIFS DE LA FORMATION

Conditions tarifaires sur demande

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : 10456 €00. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

• ENTREPRISES

Industries mécanique, électrique, électronique.
Laboratoire de recherches et développement industriel.
Industrie chimique et pharmaceutique, agroalimentaire
Industries de bien d'équipements
Transports, aéronautiques
Armement
BTP

• ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accueil et l'accès des publics en situation de handicap.

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Service handicap du CFA Jean Bosco :

handicap@cfajeambosco.fr

• TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION 2023

| Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels | Taux d'interruption en cours de formation | Taux d'insertion professionnelle à 6 mois | Taux de poursuite d'études |
|--|---|---|----------------------------|
| 81,00% | 0,00% | 33,33% | 66,67% |

• VALEUR AJOUTÉE:

Accompagnement , sécurisation des parcours , passerelle formation initiale et apprentissage
Projets pédagogiques
Réseaux d'entreprises



COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT
17 rue Saint Maurice – CS 40573
62008 ARRAS Cedex
03 21 16 18 00

EXPERT MISE EN
RELATION SERVICE
DÉVELOPPEMENT
CFA DU SECTEUR :

Katia SAUS

SERVICE
DÉVELOPPEMENT
UFA BAUDIMONT

Ségolène MASSEUS